

L'ÉCHO DES RÉGIONS

CSE DU RÉSEAU RÉGIONAL

MARSEILLE, 27 – 28 juin 2019

SOMMAIRE

- Liminaire
- Clôture des comptes des ex CE des pôles de gouvernance
- Projet d'évolution de l'organisation de la direction financière
- Fin des assistantes sociales « maison »
- Grille de rentrée
- Matinales France 3 / France Bleu

Liminaire : LA MAGIE DE MARSEILLE... [le liminaire est ici](#)

Clôture des comptes des ex CE des pôles de gouvernance

Les CE pôles sont morts, le CSE unique pour le réseau régional reprend donc la gestion des affaires : budget de fonctionnement, moyens administratifs, budget de l'action sociale et culturelle.

Bilan des années « CE pôles » : dans les premières années de fonctionnement, la gestion des budgets a généré des réserves de trésorerie, qui auront été dépensées en partie sur 2018. La perspective du CSE unique réseau régional a poussé les ex CE pôle à dépenser au profit des salariés bénéficiaires sur les anciens périmètres...

Evolution de la direction financière : Paris pompe les régions !

Un expert a effectué une analyse du projet pour le CSE : il s'agit d'une centralisation et d'une spécialisation des tâches au sein de la direction financière (comptables en région et au siège). La centralisation ne signifie pas, pour l'heure, une mobilité géographique des salariés concernés : ceux-ci seront « gérés » à distance par leurs managers, basés à Paris. Mais à terme, tout nouveau contrat de travail dans ce secteur sera établi avec une affectation au siège. Seuls les responsables de région actuels se verront proposer de nouveaux contrats.



La CFDT n'a pas manqué de protester : recentrer au siège, ce n'est vraiment pas très moderne... ce n'est absolument pas innovant. On regroupe toujours sur Paris, jamais sur Marseille, Lille ou Lyon ! On comprend bien que le schéma proposé aujourd'hui n'est qu'une transition avant une centralisation totale... Alors qu'il y a, en compte en région, aussi des jeunes salariés qui voient leur avenir en région.

Le management à distance suppose une formation spécifique des managers et des organisations du travail adaptées. La direction assure qu'elle y travaille ! Des journées de rencontre des salariés, qui se positionnent sur des « spécialités » seront organisées dès la rentrée

Les directeurs financiers actuellement présents en région resteront à leur poste et seront les supérieurs hiérarchiques des responsables financiers en région ; là où il n'y a pas de responsable financier, ils assureront également cette mission-là.

Les élus soulignent que la spécialisation des tâches risque de générer un sentiment de perte de sens du travail et de déqualification chez les salariés. La direction estime, elle, qu'au contraire, la mise en place de contrôles financiers plus synthétiques et plus efficaces permettra un travail d'analyse : minimiser les parties inintéressantes du travail pour permettre de passer du temps sur les choses plus intéressantes, voici ce que promet la direction.

Evidemment, cette nouvelle organisation n'est pas pensée, en premier lieu, dans le but de permettre l'épanouissement des comptables : les raisons en sont financières... Une fois de plus, ce qui est visé, c'est la diminution des ETP en région : - 10 ETP dans la direction financière... et avec cette réorganisation, on est « à mi-chemin » de l'objectif.

Et les salariés de cette direction qui, jugeant les nouvelles tâches peu intéressantes, pourront-ils bénéficier d'une reconversion ? La direction les voit plutôt dans d'autres métiers administratifs... et estime difficile de les reconvertir dans des métiers de l'audiovisuel (techniciens, journalistes).

Ah bon ??? Et pourquoi donc ???

Fin des assistantes sociales « maison »

Le CSE avait déjà été informé de la décision de la direction de proposer une prestation au niveau de FTV. Et la direction est claire, lors de cette séance, il ne s'agit pas de remettre en cause la prestation, il s'agit simplement d'apporter des réponses aux questions posées.

Et des questions il y en a... pour y répondre, le nouveau prestataire, RESPONSABILITE, a dépêché à Marseille deux représentantes. Mais c'est ballot, la direction de la santé et de la qualité de la vie au travail, qui a rédigé le cahier des charges de cette prestation, n'était pas conviée... Les responsables du réseau présents, DRH et directeur du réseau, avouant leur ignorance quant aux exigences de FTV en matière de service d'assistance sociale et de prestation à distance...

Pas de documents écrits, pas d'interlocuteur FTV pour expliquer la démarche... Comment débattre du sujet ?

Quelques infos tout de même :

RESPONSALITE est un service d'accompagnement social, qui travaille pour une soixantaine de grosses entreprises... « Cela légitime notre compétence », nous dit-on. Les actionnaires de

Responsage ? Des entreprises du CAC 40 comme Danone ou Bayard Presse...
« Pionnières de l'innovation sociale »...

Comment cela fonctionne-t-il ?

Une équipe d'assistants sociaux fait de l'accompagnement par téléphone, mais aussi du présentiel sur site (permanences, actions collectives). Les entretiens sont menés à l'aide d'une grille, le « coach social », propre à Responsage et chaque assistant social dispose d'une base de données comprenant les textes et dispositions FTV. L'assistant social qui prend en charge le dossier du salarié reste son référent. Le rendu est évalué systématiquement par un questionnaire rempli par le salarié qui sollicite le service.

Chaque entretien téléphonique fait l'objet d'un récapitulatif par écrit, envoyé par mail au salarié. Les conversations seront enregistrées, sauf si refus du salarié, des enregistrements détruits après 10 jours. « Il ne s'agit pas d'une plateforme, mais d'une équipe d'experts, et le salarié qui appelle tombe immédiatement sur une assistante sociale », nous dit-on. Une équipe de 12 personnes aujourd'hui, dont 6 assistantes sociales, deux recrutements sont en cours plus une personne en support... « Pour 130 000 ayants droits potentiels »... !!! Chaque Assistante sociale gère de 3 à 5 dossiers / jour, et le temps d'attente au téléphone est au maximum de... 8 sonneries.



« L'accompagnement à distance ne crée pas moins de liens. Certains salariés préfèrent même l'accompagnement à distance... Mais on peut faire des entretiens en visio ». Dont acte.

Concernant les Outre Mers, aucun RV en face à face ne sera possible... Pour le réseau régional et le siège, conformément au cahier des charges élaboré par DSQVT, 50 RV par an sont prévus.

M'enfin c'est vrai quoi, le contact direct avec l'humain, c'est passé de mode dans ce monde digital... Nous sommes des has been et des pessimistes.

Comment se déroulera la passation des dossiers entre les ex assistantes sociales du réseau et Responsage ? Un courrier est parti à destination des anciennes assistantes sociales pour qu'elles transmettent les dossiers. Deux assistantes sociales ont déjà répondu et refusent la transmission du dossier, les « vilaines » refusent même de demander l'accord des salariés pour la transmission des dossiers.

Cette prestation démarre en septembre, mais Responsage va déjà commencer à traiter les dossiers des sites dans lesquels il n'y a pas d'assistante sociale.

Y aura-t-il un bilan annuel ? C'est ce qui existait jusqu'à présent... La réponse est « Non, pas au niveau des instances de proximité. Il n'y aura qu'un bilan global, fait avec la DSQVT... Responsage estime pouvoir signaler à FTV via la DSQVT les problèmes observés, en toute liberté.

Mais... Responsage est capable de faire des bilans sur les indicateurs demandés par la DSQVT, ces bilans seront communiqués à la DSQVT. « On verra comment on va articuler le partage d'information ». En tout cas, les indicateurs sont à la main de la DSQVT, et le cahier des

charges élaboré par celle-ci ne prévoit pas de bilan par site, même si Responsage affirme pouvoir le faire si cela devait être demandé.

Alors que les R de P sont en charge des problématiques CHS ct ! Et non, nous ne voulons pas d'un bilan annuel global, sans différenciation des sites, fait pour la DSQVT qui transmettra... Nous ne voulons pas de filtrage des infos par la DSQVT, et nous voulons pouvoir discuter avec les personnes qui traitent les dossiers !

Pourquoi ne pas avoir demandé des bilans par site ? On pense connaître la réponse : une question de coût de la prestation... ??? Idem pour le nombre de RV en face à face : s'il y en a plus de 50, la prestation devrait être facturée en plus...

« Avant », certains sites avaient mis en place des équipes de veille sociale pluridisciplinaires, RH – assistante sociale – médecin du travail – psychologue. Et demain ? La participation de Responsage à des équipes de veille sociale dans les sites n'est pas prévue... Mais ce n'est pas impossible, « c'est en discussion avec la DSQVT »... Et facturé en plus le cas échéant ?

Les départs à la retraite dans le cadre du plan de départ seront traités « en interne » par FTV, Responsage peut prendre le relais en cas de difficultés. Pour les départs en mobilité, Responsage et FTV doivent se mettre d'accord sur les relations futures avec la cellule d'accompagnement... un autre prestataire.

Le gain est-il financier, avec la nouvelle formule ? Combien cela coûtait avant, combien maintenant ? Pas de réponse si ce n'est que « l'intérêt est que tous aient une assistante sociale, sur tous les sites (avant, notamment aux OM, il n'y avait pas d'assistante sociale partout). Avec un seul prestataire, on peut aussi savoir combien de personnes ont recours à cette prestation, chose qu'on ne sait pas aujourd'hui ».

Donc : on nivelle par le biais sous prétexte de fournir une même prestation, mieux disante pour certains (les OM), moins disante pour la majorité des salariés de FTV (réseau et siège).

Les élus, à l'unanimité, se sont prononcés contre cette prestation dans une motion.

Grille de rentrée

Rien ne change, ou presque...

Grande nouveauté, les Outre mers arrivent sur France 3 (ben oui, France Ô étant supprimé, il fallait bien trouver une solution pour satisfaire à l'objectif de visibilité des OM à la TV publique...), avec un mag quotidien le matin, une case doc le jeudi soir et, le samedi matin, un mag outdoor – nature – glisse, pour un public jeune... un « test » pour F3.

Ensemble C'est Mieux est un peu plus court, du lundi au vendredi, les deuxièmes parties de soirée sont diffusées un peu plus tôt avec l'arrêt du Soir 3, la case « la France en vrai » le lundi soir est consacrée aux docs régionaux avec pour ligne éditoriale « les faits de société ».

Certaines régions proposeront de nouveaux magazines (la Normandie avec « Vachement normand » et les Pays de la Loire avec « envie dehors »).

Et les temps d'antenne supplémentaires à midi et le soir ? Et bien... Chacun fait comme il peut. Là, ce sont les Locales qui seront diffusées, ici on supprime une émission pour basculer les moyens sur le midi (Grand Est avec un nouveau « complètement à l'est », plus court et juste avant midi).

Stade 2 bascule sur F3, mais garde son nom... Pourquoi ? « On ne sait pas », répond le directeur de France 3, Olivier Montels. Ah bon. A la réflexion, on nous dit qu'« on suppose que c'est une marque. Faut demander à Takis » (Candilis, le patron des programmes de FTV). Ben on demandera à Takis, alors.

Mais quand on parle de grilles, il faut aussi parler des moyens. Et quand on présente le projet régional, il faut parler des moyens mis en place et présenter tous les aspects du projet. Le plan de départ prévoit des départs dès la fin 2019. Nous allons avoir des objectifs supplémentaires, avec moins de salariés. Comment cette question va-t-elle être gérée ?

Et puis, des directions régionales veulent mettre en place de « nouvelles pratiques », parlent de « nouveaux métiers », d'« expérimentations » : dans quel cadre cela va-t-il se faire ? Une expérimentation est très cadrée par l'accord QVT : Où cela va-t-il avoir lieu, avec quelles finalités ?

Nous donnons des exemples d'idées merveilleuses entendues dans certaines antennes : diffuser des modules internet pour combler, remplir la grille, voire les JT, et qui sont fabriqués par des contributeurs. Ou tourner avec des Gopro sur pied, à la place de caméras ! Ou encore, des tournages MOJO par un seul journaliste, diffusé sur les temps d'antenne supplémentaires à 18H55...

Le DRH nous répond que la « direction va négocier, avec les organisations syndicales représentatives, un accord cadre, pour permettre ensuite des négociations projet par projet. Pas au courant de pratiques déviantes... Il existe un cadre aujourd'hui, grâce à l'accord QVT signé... Donc on ne fait pas n'importe quoi ». Et non, il n'y aura pas de dérogations à la règle énoncée pour le 18H55 : c'est diffusion des Locales, point barre.

C'est bien de le dire aux élus, le dire aux directions et rédacteurs en chef et veiller à ce qu'ils comprennent bien la consigne, c'est mieux.

Matinales France 3 / France Bleu

La direction estime qu'une information / consultation du CSE sur les matinales communes France 3 / Radio France n'est pas nécessaire... alors que cette « expérimentation » décidée, menée et évaluée unilatéralement est annoncée comme étendue à la rentrée (après Toulouse et Nice, Lille et Guéret), puis généralisée à tout le réseau (44 émissions communes à terme, en 2022).

Les élus estiment, eux, qu'au contraire, un projet d'une telle envergure aurait dû faire l'objet d'une information / consultation, d'une mise en œuvre partagée et d'un bilan commun !

O. Montels: pas d'objectif d'audience, chiffres sur Antibes pas possibles. Sans communication, difficile mais meilleures audiences que la case jeunesse occupée ailleurs. Déploiement :

Pour la direction, qui ne présente pas de bilan (tout comme elle n'a pas présenté le projet en début de mise en œuvre pour Toulouse et Nice !), c'est un succès, puisqu'elle est partie... de zéro objectif d'audience au départ. Et qu'elle considère qu'elle ne peut... rien chiffrer !

Un succès, donc... Même si... À Toulouse, par exemple, des vidéos sont planifiés sur 7 jours, avec des débuts de vacation à 6h30 et une accumulation des tâches, demandent les élus ? La direction confirme que « cette planification n'est pas souhaitable » et qu'elle « fera en sorte que Toulouse obtienne des planifications plus respectueuses » du rythme des personnels.

Combien de travail en plus pour les docs des antennes concernées ? ... Tout au plus 1H15 / jour, répond la direction. Et pouvons-nous être certains que les rédacteurs en chef ou adjoints trouveront, tous les jours, le temps de valider les images envoyées à l'éditeur visuel à Radio France ? Meuh oui, qu'on se rassure... Ce sera validé.

Qui travaille sur ces matinales ? Quand les monteurs « nettoient-ils les images à diffuser pendant l'émission ? Qui est l'éditeur visuel, journaliste, vidéo, réalisateur ?

La direction explique que c'est un salarié de France Bleu, formé au matériel vidéo fourni par FTV et aidé par de l'automatisation qui facilitera le pilotage de la « réalisation ». Nous avons entendu dire par nos collègues de France Bleu que l'éditeur visuel serait un prestataire...

Les élus du CSE redemandent une information / concertation, d'autant que le document présenté par FTV au CSE pour informer celui-ci du projet va bien plus loin que les simples matinales filmées, évoquant des synergies et des projets de déménagement, de vente de bâtiments occupés par des antennes du réseau (Lyon, Strasbourg...); la direction botte en touche : « dans l'état actuel des choses, ce qui existe ce sont ces programmes radio-filmés, nous ne pouvons pas spéculer sur des projets imaginaires ». Ah bon, et le CSA, lui, peut spéculer ?

PROCHAIN CSE du réseau les 29 et 30 août, à Rouen !

Vos élus et Représentants syndicaux CFTD :

- **Violette Del Vecchio, Antibes**
- **Yvonne Roehrig, Strasbourg**
- **Patricia Jomain, Lyon**
- **Bruno Espalieu et Pascal Lefebvre, Lille**
- **Olivier Mélinand, Brest**
- **Claude Framery, La Fabrique (Lambersart)**

Paris, le 8 juillet 2019

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR

Nos délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au 01.56.22.88.21